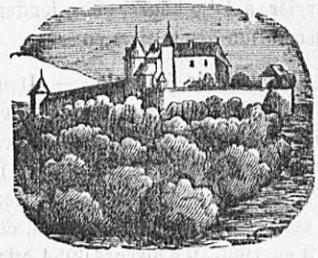




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6<sup>07</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>33</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>47</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 12<sup>35</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>25</sup> 10<sup>32</sup>

### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois, » 2.50  
Etranger . 1 an, » 9.—  
» . . . 6 mois, » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle ou à l'Impr. de La Gruyère

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1907. Prière à nos abonnés qui désirent payer au bureau de le faire avant cette date.

BULLE, le 1<sup>er</sup> février 1907.

## Choses et autres.

Il existe à Genève un monsieur Bertoni, qui depuis quelque temps fait passablement parler de lui, surtout depuis qu'il est question de l'expulser. Quand je l'appelle *Monsieur*, je ne suis pas dans le mouvement; il faut dire: le camarade Bertoni, ainsi qu'il est d'usage chez les anarchistes. Le mot anarchiste lui-même est vieillot; on dit plutôt *libertaire*, ou, selon le cas, *communiste*. Puis viennent les divers genres et sous-genres, selon que l'on a affaire à des internationalistes, antimilitaristes, etc. Ce qu'il y en a eu des nuances, depuis les Reclus, et Kropotkine, jusqu'à Sébastien Faure, l'anarchiste select, et Hervé qui a la satisfaction peu banale de prêter son nom à la catégorie des Herveistes.

Chez nous, on appelle ces derniers des réfractaires, probablement parce qu'ils ne supportent pas d'aller au feu.

Tout cela nous montre que ces diverses appellations, ne sont en somme que des mots, et Dieu sait combien

dans ce monde nous sommes sujets à nous leurrer de mots plus ou moins sonores. On s'appelle conservateur, libéral ou autrement, on met une étiquette à ses opinions (quand on en a) alors que très souvent tout cela vient du même tonneau.

Mais n'oublions pas notre camarade Bertoni. J'ai eu la chance dernièrement de causer avec un de ses amis qui me l'a dépeint avec enthousiasme comme le plus parfait honnête homme et le meilleur des pères de famille, avec cela, doux comme un agneau et travailleur ardent. Je ne voudrais pas me laisser accuser de patronner des théories subversives; je laisse donc la parole à l'ami de Bertoni qui me parla à peu près en ces termes:

« C'est une erreur de croire que les idées libertaires tendent à annihiler ce sentiment qui nous fait aimer la patrie. Tenez, vous voyez en moi un partisan convaincu de l'anarchisme. A vingt ans, j'étais très enthousiaste et je suivais avec ardeur les séduisants exposés de nos camarades sur la liberté absolue. Je frémissais d'indignation rien qu'en entendant jouer une marche militaire, et je ne demandais pas mieux que de voir disparaître de ma mémoire toute notion de géographie politique, en ce qui concerne les limites, divisant l'humanité en de nombreux peuples et les habitants à se considérer réciproquement comme des ennemis. »

Après dix ans de séjour à l'étranger, dans ce monde nous sommes sujets à nous leurrer de mots plus ou moins sonores. On s'appelle conservateur, libéral ou autrement, on met une étiquette à ses opinions (quand on en a) alors que très souvent tout cela vient du même tonneau.

ger, je fus appelé un jour à rentrer au pays pour des raisons de famille. Et quand je revis le sol natal, quand j'aperçus, au milieu du Jura, le village où s'étaient écoulés les jours de mon enfance, une émotion intense me saisit; ma gorge se contractait et des larmes jaillirent de mes yeux. Je me sentais envahi soudain d'une tendresse extraordinaire pour ce coin de pays, en m'approchant de toutes ces choses familières, de ces sentiers connus, de ces arbres sous lesquels j'avais tant de fois pris mes ébats. Et je me surpris, moi, l'inter-nationaliste à outrance, ayant au cœur le sentiment du patriotisme le plus vivace et le plus sincère.

Depuis, je continue à partager les idées qu'on est convenu d'appeler anarchistes, sans que jamais l'amour de la patrie n'ait subi la moindre atteinte. Arrangez cela comme vous le pourrez.

J'avoue que ces paroles me rendirent rêveur. Aussi bien, je n'hésitai pas à en tirer deux conclusions qui réussissent à satisfaire ma raison.

En premier lieu, il me semble qu'on ne doit pas attacher trop d'importance aux étiquettes, en matière politique. La sincérité, si elle pouvait toujours se manifester librement, ce qui n'est point le cas hélas, permettrait de réunir une foule de gens qui s'abritent sous des drapeaux de couleurs différentes.

Ensuite, je constate avec joie, que

l'idée de la patrie est un sentiment absolument spontané, inhérent à la nature humaine et défiant les théories les plus avancées des pires anarchistes. Tant mieux, car nous n'avons pas à craindre que nos descendants abandonnent un jour le culte de notre beau pays. Tant que nos cimes se dresseront superbes vers le ciel, tant qu'aux flancs des monts s'étaleront les verts pâturages, que nos lacs bleus réfléchiront le ciel de l'Helvétie, ceux qui nient la patrie peuvent venir, rien, rien au grand jamais n'empêchera un Suisse d'aimer son pays.

A. DESRIEUX.

## NOUVELLES SUISSES

Douanes. — La Feuille fédérale publie l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'exemption des droits de douane en faveur de l'importation des farines destinées à l'alimentation du bétail. L'arrêté entrera en vigueur le 15 février.

La durée des écoles de recrues. — Une réunion d'officiers a eu lieu à Olten pour discuter la décision Conseil national de réduire à 65 jours l'école de recrues d'infanterie. Elle a décidé à l'unanimité d'adresser une pétition aux Chambres fédérales pour que celles-ci maintiennent l'école de recrues de 70 jours.

Laitiers suisses. — Les laitiers suisses sont convoqués à une réunion de délégués à Berne, au café Merz, le 5

et les membres. Enfin, il marque la porte d'entrée de cette main sanglante, dont l'empreinte est trop nette, trop distincte, trop arrêtée, pour n'être pas volontaire.

Est-il, jusqu'ici, messieurs, je vous le demande, une circonstance, un détail, une particularité du crime, qui n'explique pas la culpabilité de M. de Trémoré?

— Il y a la hache, répondit le père Plantat, la hache retrouvée au second étage, et dont la position vous a semblé si extraordinaire.

— J'y arrive, monsieur le juge de paix, répondit M. Lecoq.

Il est un point de cette affaire ténébreuse sur lequel, grâce à vous, nous sommes parfaitement fixés.

Nous savons que Mme de Trémoré possédait et cachait, au su de son mari, — un papier, un acte, une lettre, dont celui-ci convoitait la possession et qu'elle refusait absolument, en dépit de ses prières, de lui donner.

Vous nous avez affirmé que le désir, — la nécessité peut-être, — de s'emparer de ce papier a contribué puissamment à armer la main du comte.

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE

33

## Crime d'Orcival

PAR

ÉMILE GABORIAU

Seulement, le misérable a oublié deux choses qui nous le livrent. Il n'a pas réfléchi que les jupons de la comtesse, en traînant sur l'herbe, la foulant et la brisant sur une large espace, dévoileraient la ruse. Il n'a pas songé que son pied élégant et cambré, chaussé de bottes fines à talons très hauts, se montrait dans la terre humide de la pelouse, laissant contre lui une preuve plus éclatante que le jour.

Le père Plantat se leva brusquement.

— Ah! interrompit-il, vous ne m'avez rien dit de cette circonstance.

M. Lecoq eut un joli geste de suffisance.

— Ni de plusieurs autres encore. Mais, à ce moment, j'ignorais, — son regard cher-

cha celui du père Plantat — j'ignorais absolument beaucoup de choses que je sais maintenant; et, comme j'avais quelque raison de supposer monsieur le juge de paix bien mieux instruit que moi, je n'étais pas fâché de me venger un peu d'une discrétion, pour moi, incompréhensible.

— Et vous êtes vengé, fit en souriant le docteur Gendron.

— De l'autre côté du gazou, reprit M. Lecoq, le comte a de nouveau enlevé le cadavre. Mais alors, oubliant les effets de l'eau lorsqu'elle jaillit, on, peut-être, qui sait, craignant de se mouiller, au lieu de pousser violemment le corps dans l'eau, il l'y déposa doucement, avec mille précautions.

Ce n'est pas tout: il veut qu'on croie à une lutte terrible entre la comtesse et les assassins. Que fait-il? Du bout de son pied il fouille et raie le sable de l'allée. Et il croit que la police s'y trompera.

— On! murmura le père Plantat, c'est exact, c'est vrai, j'ai vu.

— Débarassé du cadavre le comte regagne la maison. L'heure presse, mais il veut encore chercher le titre maudit. Il se dépêche donc de prendre les dernières mesures

février, à 1 1/2 heure, pour fonder une association des laitiers suisses.

**Chancellerie fédérale.** — Dans sa séance de mardi matin, le Conseil fédéral a approuvé le rapport de gestion de la Chancellerie fédérale pour 1906. D'après ce rapport, le Conseil fédéral a tenu en 1906, 126 séances, contre 110 en 1905. Il a discuté 6954 affaires, contre 6302 en 1905. Le nombre des lettres envoyées par le Conseil fédéral s'est élevé à 8226, contre 7506 en 1905. Le nombre des lettres reçues à 6154, contre 5136 en 1905. A la fin de 1906, il y avait encore 60 postulats et autres affaires non liquidés.

**Nos traités de commerce.** — L'échange des ratifications de la convention commerciale conclue le 20 décembre 1906 entre la Suisse et le Portugal a eu lieu à Berne le 28 janvier courant, entre M. Deucher, conseiller fédéral, chef du département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et S. E. M. Alberto d'Oliveira, ministre de Portugal à Berne.

Conformément à son article 7, la convention est immédiatement entrée en vigueur.

**Association suisse de la presse internationale.** — Il vient de se fonder à Genève une « Association suisse de la presse internationale ».

L'« Association suisse de la presse internationale » a pour but :

D'unir, en vue de leurs intérêts professionnels, tous les journalistes, écrivains, sténographes, artistes, dessinateurs et photographes qui, en Suisse ou dans la zone limitrophe, sont correspondants ou collaborateurs d'organes de la presse internationale ;

De créer un Secrétariat général permanent, recevant les communications des autorités de toutes catégories, des diverses sociétés, etc., et les transmettant aux membres de l'association ; le Secrétariat organisera une bibliothèque et, éventuellement, une salle de lecture et de travail ;

D'entretenir des relations avec les associations de la presse de tous les pays :

D'étudier les moyens de faciliter les communications et rapports internationaux, d'améliorer et d'accélérer le

Nous ne serons donc pas téméraires en supposant à ce titre une importance non seulement extraordinaire, mais encore tout à fait exceptionnelle.

Il faut croire, à plus forte raison, qu'il est, de sa nature extrêmement compromettant. Mais qui compromet-il ? Le comte et la comtesse ensemble, ou seulement le comte ? A cet égard j'en suis réduit aux conjectures.

Ce qui est acquis, c'est que ce titre est une menace — exécutable sur-le-champ — suspendue sur la tête de celui ou de ceux qu'elle concerne.

Ce qui est sûr, c'est que Mme de Trémoré! considérât cet écrit, soit comme une garantie, soit comme une arme terrible mettant son mari à sa discrétion.

Ce qui est un fait, c'est que, pour se délivrer de cette menace perpétuelle qui troublait sa vie, M. de Trémoré a tué sa femme..

Si logique était la déduction, ses derniers termes faisaient si bien éclater l'évidence, que le docteur et le père Plantat ne purent retenir une exclamation approbative.

Ils s'écrièrent ensemble :  
— Très bien !  
— Maintenant, reprit M. Lecoq, des di-

transport et le service des journaux, l'abaissement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques.

**M. Félix Wohlgrath**, le fondateur et ancien directeur de la *Tribune de Lausanne*, qui a pris l'initiative de la constitution de l'« Association » a réussi à intéresser à cette œuvre des membres du haut Conseil fédéral suisse, du Conseil national, du Conseil des Etats, du corps diplomatique accrédité en Suisse, des membres des gouvernements cantonaux, du corps consulaire dans les différents cantons, des directeurs des principaux journaux.

Le comité central, composé de publicistes de réelle valeur, choisis dans la Suisse française, allemande et italienne, a pour président M. Félix Wohlgrath, publiciste à Genève, et pour secrétaire général M. le professeur Joies Carrara, à Genève.

**Radicaux suisses.** — Suivant communication du comité directeur du parti radical-démocratique suisse, l'assemblée des délégués, qui avait été fixée aux 23 et 24 février, a été renvoyée aux 16 et 17 mars.

**Zurich.** — Epidémie de suicides.

Cette macabre statistique a pris l'année dernière une ampleur inusitée à Zurich. En 1906, en effet, il n'y a pas eu moins de cinquante-cinq morts violentes intentionnelles. Quant au moyen « préféré », c'est le revolver qui prime : dix-huit hommes et même une dame se sont servis de cette arme pour prouver au monde le peu de durée des choses terrestres. L'eau n'est pas dédaignée non plus ! Ce liquide et silencieux chemin a conduit à l'au-delà vingt « voyageurs » des deux sexes, dont six femmes. La corde a une influence vraiment fatale... elle a attiré dans ses perfides anneaux treize désespérés, dont une femme. Quand aux désespérés vraiment courageux, ceux qui se servent d'une arme tranchante, il y en a deux. Une seule pauvre vieille s'est asphyxiée. Les moyens à la Borgia, le poison, n'ont tenté personne, sans doute parce qu'il est difficile de se procurer, même contre argent, cette fatale coupe d'amertume.

**Vaud.** — Accident mortel. — Mercredi soir, à 5 h. 1/4, à la gare de

vers éléments qui ont servi à former notre conviction, il faut conclure que le contenu de cette lettre est tel que, retrouvée, elle enlèverait nos dernières hésitations, elle doit expliquer le crime et rendre inutiles les précautions de l'assassin.

Le comte devait donc faire tout au monde, tenter l'impossible, pour ne pas laisser derrière lui ce danger.

C'est pourquoi, les préparatifs qui, à son sens, devaient égarer la justice, terminés, malgré le sentiment d'un péril imminent, malgré l'heure qui passe, malgré le jour qui vient, M. de Trémoré, au lieu de fuir, recommence avec plus d'acharnement que jamais ses inutiles perquisitions.

De nouveau il revoit les meubles à l'usage de sa femme, les livres, les papiers. En vain. Alors il se décide à explorer le second étage, et toujours armé de sa hache, il monte.

Déjà il a attaqué un meuble, lorsque dans le jardin un cri retentit. Il court à la fenêtre : Que voit-il ?

Philippe et le vieux La Ripaille sont debout au bord de l'eau, sous les saules du parc, près du cadavre. (A suivre.)

Renan, le serre-freins Louis Frémont, de Moudon, âgé de 21 ans, est tombé si malheureusement sous un wagon qu'il a expiré peu après l'accident.

**Genève.** — Association radicale-progressiste fribourgeoise de Genève. — Les membres de cette association ainsi que leurs familles sont informés que la soirée-choucroute a été fixée au samedi 9 février prochain, à 8 h., au local, Café du Midi, place Chevelu, salle du 1<sup>er</sup> étage.

Des cartes au prix de 1 fr. 75 sont déposées aux adresses suivantes : Café du Midi, Café Michel, rue de Fribourg, Café de la Gruyère, rue des Etuves, Café Currat, place des Eaux-Vives, Café Buche, Cité 14, Café Philiponaz, rue Grenus prolongée, M. Lombard, B<sup>d</sup> G. Favon, 17, M. Dupasquier laitier, rue du Gendrier, M. Obersoo, épicier aux Eaux-Vives, et chez les membres du Comité.

Une cordiale invitation est adressée aux amis de la colonie fribourgeoise. Prière de retirer les cartes avant le 7 février au soir.

**Schwytz.** — La police a arrêté l'autre jour à Kusnach un particulier qui mendiait de maison en maison. On a trouvé dans les poches de ce capitaliste 3836 fr. en deux carnets de caisse d'épargne, en banknotes et en espèces.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — Un coup de fusil cher. — Le dauphin fils de Louis XV aimait chasser. Mais ce chasseur était surtout dangereux pour ses voisins. Il tua le duc de La Boissière de Chambours d'un magistral coup de fusil, le 21 août 1755. Le roi, par lettres patentes, accorda à la veuve et aux descendants une pension perpétuelle de six mille livres.

La révolution supprima les pensions. Mais la loi du 22 août 1790 reconnut trois exceptions, conservant « en leur entier » la pension reconnue à la famille du chevalier d'Assas, celle dont était titulaire le général Luckner, et enfin celle dont les bénéficiaires étaient la descendance en ligne directe d'Yves de La Boissière de Chambours.

En 1903, les deux seuls descendants de la victime du dauphin étaient le comte de Sainte-Aldégonde et sa sœur, la marquise de Champagne-Bouzey. La république leur servait ponctuellement à chacun la moitié de la pension, soit trois mille francs. Le comte de Sainte-Aldégonde étant mort en 1903, l'administration des finances a refusé de reverser sur la tête de sa sœur la moitié de la pension dont il était titulaire et de payer à celle-ci la totalité de ladite pension de six mille francs.

La marquise de Champagne Bouz y s'est, en conséquence, pourvue devant le Conseil d'Etat. Le commissaire du gouvernement Teissier a conclu à l'admission du pourvoi.

Le Conseil d'Etat se prononcera à huitaine.

**Allemagne.** — Le coup de grisou de Reden. — Un reporter du journal *La Lorraine* dit qu'il a appris sur les lieux mêmes de l'accident de Reden et vérifié personnellement que, lundi

matin, 488 mineurs étaient descendus dans la cinquième galerie du fond.

77 cadavres ont été remontés, et, sur les 23 ouvriers qui ont été transportés au lazaret des mines de Neukichen, 13 ont succombé, de sorte que le nombre des morts serait jusqu'ici de 90.

Le nombre des mineurs qui se trouvent encore au fond, et que l'on considère comme perdus, semble être plus considérable qu'on ne le craignait tout d'abord. Toutefois, sur les 488 mineurs disparus, un certain nombre ont pu se sauver dans la fosse de Heinitz.

Tous les cadavres remontés et déposés dans deux hangars sont méconnaissables. Les visages et les mains sont carbonisés, beaucoup ont les membres brisés ou portent de profondes lésions occasionnées par l'explosion. L'identification présentera de grandes difficultés, les mineurs ayant eu tous leurs vêtements brûlés ; quelques-uns seulement ont été reconnus.

On fait un grand éloge de la rapidité avec laquelle les équipes de sauveteurs sont arrivées sur le théâtre de la catastrophe. Des appareils semblables à ceux employés à Courrières permirent d'explorer rapidement les galeries envahies par le grisou ; sans les nouvelles explosions, toutes les victimes auraient pu être remontées lundi soir.

L'incendie de la mine continue toujours, malgré tous les efforts du personnel pour circonscire le feu. Il est toujours impossible de descendre dans les galeries.

— La direction des mines de Sarrebrück fait savoir que les travaux de sauvetage ont été repris mardi matin de bonne heure dans la fosse de Reden.

Le nombre des morts s'élèvera probablement à 148, peut-être sera-t-il même dépassé.

## BRÈVES NOUVELLES

— A Windlach (Zurich) une mère ignorante a fait mourir son enfant en voulant le guérir avec une drogue soi-disant merveilleuse.

— A Chiasso (Tessin) les contribuables se refusent catégoriquement à payer les impôts et se déclarent solidaires de toutes les suites de leur décision.

— Les syndicats de l'Union ouvrière de Vevey proclament la grève générale, pour le cas où Bertoni sera expulsé.

— L'initiative demandant l'interdiction de l'absinthe en Suisse a réuni 168 341 signatures.

— Whiteley, laisse par testament 25 millions de francs pour refuges et maisons de retraite.

## CANTON DE FRIBOURG

**Banque de l'Etat de Fribourg.** — Le Conseil d'administration de cet établissement, dans sa séance du 25 courant, a approuvé le bilan et le compte de profit et pertes pour l'exercice de 1906.

Les bénéfices s'élèvent à la somme de 1,196,138 fr. Ils ont été répartis conformément à la loi, de la manière suivante : Annuité des emprunts qui

ont servi à l'acquisition de la Rente à l'Union Versem' au d'amortissement des dettes de l'Etat A la réserve Somme

GR

**Bourgeois** assemblée convoquée à l'Hôtel de-Ville demande d'un meuble app

**La ne** Un chapeau dans la me une nouvelle des joers p encombrées mesure plus c'est surtout masse de ne inquiétante même 2 mè Quelques c enfouis et il toitures soi dit, qu'u

Les fa DARD, sincère qui leur pathie leur très et belle

LO

un appar et galeus. S cité Haasens

**Bois** sec, chez Lo Tir. Sciage e Dans le c installation public de Br Tonjours t position.

Les 2, 3,

12 Févr Représ

Société à l nouve

drame e Qua

opérette Prix des bill Service de tr et

**Mises** Vendre en mises publi nant à Phil Epagny.

La mise au des Vernes, f

**On** pour un pet personne S'adresser senstein et V

un logen avec eau, et S'adresser

mineurs étaient descendus  
quatrième galerie du fond.  
res ont été remontés, et,  
ouvriers qui ont été trans-  
azaret des mines de Neu-  
ont succombé, de sorte que  
des morts serait jusqu'ici

des mineurs qui se trou-  
au fond, et que l'on con-  
ne perdus, semble être plus  
qu'on ne le craignait tout  
outefois, sur les 488 mi-  
neurs, un certain nombre ont  
dans la fosse de Heinitz.  
cadavres remontés et dé-  
ieux hangars sont mécon-  
Les visages et les mains  
nés, beaucoup ont les  
nés ou portent de profon-  
occasionnées par l'explo-  
tification présentera de  
difficultés, les mineurs ayant  
s vêtements brûlés; quel-  
lement ont été reconnus.  
grand éloge de la rapi-  
elle les équipes de sau-  
arrivées sur le théâtre de  
ne. Des appareils sembla-  
x employés à Courrières  
explorer rapidement les  
ahies par le grisou; sans  
explosions, toutes les vic-  
nt pu être remontées lundi

de la mine continue tou-  
tous les efforts du per-  
circonscrire le feu. Il est  
ossible de descendre dans

ction des mines de Sarre-  
avoir que les travaux de  
t été repris mardi matin  
ure dans la fosse de Re-

des morts s'élèvera pro-  
148, peut-être sera-t-il  
é.

**NOUVELLES**

llach (Zurich) une mère  
ait mourir son enfant en  
érir avec une drogue soi-  
illeuse.

so (Tessin) les contribu-  
sent catégoriquement à  
ôts et se déclarent soli-  
taires les suites de leur dé-

dicats de l'Union ouvrière  
clament la grève générale,  
à Bertoni sera expulsé.

tive demandant l'interdic-  
inthe en Suisse a réuni  
atures.

ey, laisse par testament  
de francs pour refuges et  
etraite.

**DE FRIBOURG**

de l'Etat de Fri-  
Le Conseil d'administra-  
établissement, dans sa  
courant, a approuvé le  
mpte de profit et pertes  
ce de 1906.

es s'élèvent à la somme  
fr. Ils ont été répartis  
t à la loi, de la manière  
nnuité des emprunts qui

ont servi à la constitution de la dota-  
tion . . . . . Fr. 818,816.25  
Rente à l'Université > 80,000.—  
Versem<sup>t</sup> au compte  
d'amortissem<sup>t</sup> des  
dettes de l'Etat . . . . . > 198 214.50  
A la réserve . . . . . > 99 107.25  
Somme égale Fr. 1,196,138.—

**GRUYERE**

**Bourgeoisie de Bulle.** — Une  
assemblée des bourgeois de Bulle est  
convoquée pour dimanche, 3 février, à  
l'Hôtel de Ville, pour statuer sur une  
demande d'autorisation de vente d'im-  
meuble appartenant à l'Hospice.

**La neige dangereuse.**

Un chalet écrasé. — Les avalanches  
dans la montagne. — Chaque jour,  
une nouvelle neige se pose sur les amas  
des jours précédents. Nos routes sont  
encombrées; dans les prés, la couche  
mesure plus de 60 centimètres. Mais  
c'est surtout dans la montagne que la  
masse de neige atteint des proportions  
inquiétantes. Elle s'élève à 1 mètre et  
même 2 mètres, en certains endroits.  
Quelques chalets sont complètement  
enfouis et il est fort à craindre que les  
toitures soient endommagées. On nous  
dit, qu'à dessus de Broc, le toit d'un

chalet s'est affaissé sous le poids, s'ef-  
fondrant à l'intérieur du bâtiment.

Avec le dégel et la fonte, viendra le  
danger des avalanches. Elles sont sur-  
tout fréquentes au-dessus des villages  
d'Estavannens, de Lessoc et dans la  
vallée de l'Hongrin et, presque chaque  
année, elles causent des dégâts aux  
forêts, aux chalets, quand elles ne font  
pas victimes humaines.

**Soirée de gymnastique.**

Nos gymnastes ont organisé pour de-  
main samedi, à la halle, une soirée qui  
promet d'être intéressante en même  
temps que très agréable. Le pro-  
gramme de cette séance est en tout  
cas fort bien compris, en ce sens que  
les exercices, préliminaires, pyramides,  
sautes, alternent heureusement avec la  
musique, les chants, les ballets, etc.,  
de telle sorte que c'est à la fois, un ré-  
gal des yeux et des oreilles pour le  
spectateur.

Une comédie, très gaie, clôturera la  
soirée.

Allons donc applaudir nos gym-  
nastes, samedi soir.

**Banque populaire de la  
Gruyère.** — Cet établissement finan-  
cier a réalisé en 1906 un bénéfice net  
de fr. 61.080, 82 ct., qui, ajoutés au

report de 1905 de fr. 10.657,48, pré-  
tent un chiffre de fr. 71.738 30 à la  
disposition des actionnaires. C'est un  
fort beau résultat.

Le Conseil d'administration propose  
la répartition suivante de cette somme:  
Aux actions, 7 % Fr. 35000 —  
Au fonds de construction > 20000,—  
A la Caisse de secours  
des employés > 1000,—  
Tantièmes > 6108,10  
Report à nouveau > 9630,20  
Ensemble Fr. 70738,30

L'assemblée des actionnaires qui se  
tiendra dimanche, 3 février, aura à en  
prononcer sur ce projet de répartition.  
En cas d'acceptation, ce qui ne laisse  
aucun doute, les coupons d'actions se-  
ront payables par Fr. 14.

L'assemblée aura en outre à procé-  
der à la nomination de deux adminis-  
trateurs dont le mandat est expiré:

MM. Moret Alfred, anc. négociant,  
et Blanc Charles, lesquels sont rééligi-  
bles.

Le mouvement d'affaires pour l'exer-  
cice 1906 s'est élevé à fr. 55.863.303,22.

**Améliorations du sol.** — Dans  
sa séance du 25 courant, le Conseil fé-  
déral a alloué les subventions suivan-  
tes pour les travaux d'assainissement  
ci-après désignés:  
1° 20 % des frais de l'assainisse-

ment des « Feiguelenets », commune  
de Cerniat, propriété de Louis Char-  
rière, au dit lieu (surface à assainir :  
3,055 h. : devis : 2260 fr. ; maximum :  
452 fr.).

2° 20 % des frais de l'assainisse-  
ment des « Intes », commune de Cer-  
niat, propriété d'Alexandre Musy, à  
Romont (surface à assainir : 4,655 h. ;  
devis : 3 691 fr. 40 ; maximum : 738  
francs 28).

3° 20 % des frais de l'assainisse-  
ment des « Rayoudaz », commune de  
Cerniat, propriété de Laurent Roffieux,  
à Bulle (surface à assainir : 5,949 h. ;  
devis : 4016 fr. ; maximum : 803 fr. 20).

**L'image de la santé**

et de la fraîcheur juvénile se trouve sur le  
visage de chaque enfant qui est nourri d'une  
façon normale et rationnelle. C'est contraire  
à la nature et à la raison de donner aux en-  
fants du café, car celui-ci rend malade l'or-  
ganisme délicat et en paralyse le dévelop-  
pement. La boisson la meilleure et la plus  
bienfaitrice pour les enfants de tout âge  
aussi bien que pour les adultes est, selon  
l'avis des médecins, le café de malt de Kath-  
treiner. Il ne contient rien de nuisible, il a  
un goût agréable et il est nourrissant.

**Dans toute la Confédération**

les chanteurs, chanteuses, musiciens  
se servent des *tablettes Wybert* de la  
pharmacie d'Or, à Bâle introduites depuis  
60 ans. Celles-ci sont reconnues de meilleure  
influence contre le *rhume, maux de  
gorge, échauffements, catarrhes.*  
Fr. 1.— dans toutes les pharmacies.

**Les Fils  
d'Ernest Glasson  
BULLE**

achètent la sauvagine, martre, fou-  
nes, renards, etc., au plus haut prix.

**Baisse du sucre**

	10 kilog.	100 kg.
Sucre pilé Ia.	Fr. 3.90	Fr. 37.—
> en pains Ia.	> 4.40	> 41.—
> carré Ia.	> 4.80	> 44.—
> candi, noir	> 6.80	> 58.—
Raisins secs	> 6.60	> 61.—
Pruneaux >	> 4.20	> 37.—
Poires moyennes sèches	4.40	39.—
> fines	> 5.60	> 53.—
Noix	> 4.80	> 45.—
Chataignes	> 8.50	> 32.—
> vertes	Fr. 2.10	18.—
Oignons jaunes, très beaux	1.80	15.—
Maccaronis, cornets, etc.	4.80	44.—
Pois jaunes	Fr. 3.90	36.—
Haricots blancs	> 3.70	> 34.—
Grain d'avoine	> 3.90	> 36.—
Riz, gros grains	> 3.40	> 31.—
Riz glacé	> 4.10	> 38.—
Farine blanche	> 3.40	> 31.—
> de froment	> 3.60	> 33.—
Fromage maigre	> 8.90	> 86.—
Jambon délé.	> 17.80	> 173.—
Lard gras	> 15.80	> 150.—
Saindoux, vér.	> 14.80	> 141.—
Cocoze (Végétaline)	> 13.40	> 130.—
Café, très fin, vert.	les 5 kg. Fr. 6.30	
> extra fin et fort	> 7.40	
> jaune, gros grains	> 8.40	
> Perl, surfin	> 8.20	
> > supérieur	> 9.40	
Campinas, très fin, torréf.	5 kg. 8.40	
Perl	> 9.50	
Miel d'abeilles, Ia., vér.	> 8.—	
Salami Ia., le kg.	2.80 et 3.40.	
10 Boîtes Thon ou Sardines	3.40.	
Celui qui me procurera des clients non- veaux, sera récompensé.		
<b>Importation Winger, Boswil.</b>		

**Bons cocher et charretier  
sont demandés chez M. Jos. Remy  
voiturier, BULLE.**

**On cherche**

**comptable-caissier** expérimenté.  
Adresser offres avec références et préten-  
tions à la  
**Société électrique de Bulle.**

**On cherche**

en ville un **appartement** de 5 à 6 pièces  
avec cuisine. Long bail.  
S'adresser par écrit au bureau du journal  
sous sous chiffres B 128 X.

**SIROP DE BROU DE NOIX  
FERRUGINEUX GOLLIEZ**

● Depuis 33 ans le Dépuratif par excellence. ●

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique

Remplace avantageusement l'huile de foie de morue.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

**BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE**

Nous délivrons en tout temps des

**Obligations au 4 % à 3 ou 5 ans**

avec coupons payables à Fribourg et dans nos agences de Bulle,  
Estavayer, Morat (E. Zürcher) et Châtel-St-Denis.

LA DIRECTION.

**Compagnie d'assurances contre les Accidents et la  
Responsabilité Civile** cherche un

**AGENT**

sérieux et actif pour Bulle et environs.

Offres par écrit avec références à adresser sous chiffres Z615Y à  
Haasenstein et Vogler, à Berne.

**Entreprises**

de chalets, réparations, scieurs  
de long.

Se recommandant,  
**Alphonse et François Bussard  
à Pringy.**

**A vendre**

dans la Veveysse un **beau domaine** de  
30 poses, bien situé et d'un rapport assuré.  
Favorables conditions de paiement.  
S'adresser à CORPATAUX & PILET,  
gérants, à Vevey.

**20,000 francs**

en premier rang d'hypothèque sont deman-  
dés sur immeuble bâti, situé en Ville de  
Bulle.  
Adresser les offres à l'agence de publicité  
H. V. Bulle, par écrit.

**Mises publiques.**

**Lundi, 4 février 1907,** à 2 heures  
après midi, à l'Hôtel de Ville, la commune  
de Bulle exposera à vendre en mises publi-  
ques, pour être démolie, l'ancienne remise  
des postes, située en face de la gare.  
Les conditions déposent au Bureau de  
Ville.  
Le Secrétariat communal.

**A VENDRE**

au centre d'un grand village  
**une auberge**  
avec grange, écurie, verger, jardin, lumière  
électrique, jeu de quilles.  
S'adresser par écrit à l'Agence Haasenstein  
et Vogler, Fribourg, sous chiffres H  
408 F.

Les familles MOREL et GAU-  
DARD, à Bulle, remercient bien  
sincèrement toutes les personnes  
qui leur ont témoigné leur sym-  
pathie à l'occasion du décès de  
leur très chère et regrettée mère  
et belle-mère  
MADAME  
**Louise Gaudard**

**A louer :**

un **appartement** de 2 chambres, cuisine  
et galetas. S'adresser à l'agence de publi-  
cité Haasenstein et Vogler à Bulle.

**Bois de chauffage**

sec, chez **Louis Jaquet, Bulle**, rue du  
Tir. Sciage et coupage.

Dans le courant de mars sera avec son  
installation mécanique à la disposition du  
public de Broc.

Toujours bons fagots et sapin secs à dis-  
position.

**Les 2, 3, 10 Février à 2 1/2 h. et  
8 h. du soir.**

**12 Février à 2 h. après-midi.  
Représentations théâtrales**

données par la  
**Société de chant de Grandvillard**  
à la grande salle de la  
**nouvelle maison d'école.**

**L'expiation**

drame en 3 actes, par Lebardin.

**Quand on conspire**

opérette bouffe par Antony Mars.

Prix des billets : 1<sup>res</sup> 1 fr. ; 2<sup>mes</sup> 60 cts.  
Service de traîneaux gratuit pour l'arrivée  
et le départ des trains.

**Mises d'immeubles.**

**Vendredi 8 février** prochain, vente  
en mises publiques des immeubles apparte-  
nant à Philippe Bussard et situés rière  
Epagny.

La mise aura lieu dès 1 heure, à la Pinte  
des Vernea, à Pringy.  
H. PASQUIER not.

**On demande**

pour un petit ménage sans enfant, **une  
personne** d'un certain âge.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein  
et Vogler à Bulle.

**A louer :**

un **logement** de 2 chambres, cuisine  
avec eau, et dépendances.  
S'adresser au **Café Industriel**, Bulle.

Pour les annonces et réclames s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, grand'rue 29, ou au bureau du journal.

### Toux. Asthme.

Les Pectorines du Dr. J. J. Hohl sont d'une efficacité surprenante contre les rhumes, les catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme, la grippe et autres affections analogues de la poitrine. Ces tablettes se vendent en boîtes de 80 cts. et Fr. 1.20 avec instruction dans les pharmacies. [872]

## Clinique privée de Bethléem

Quartier Beauregard

### FRIBOURG

Maladies des femmes

(gynécologie) et accouchements

DIRECTION :

## D<sup>rs</sup> WECK & CHASSOT



### Rhumatismes

NEURALGIES sont soulagés instantanément et guéris en peu de temps par les frictions avec le „RHEUMATOL“. Attestations de médecins éminents. Vous trouvez le „RHEUMATOL“ à fr. 1.50 le flacon avec le mode d'emploi dans les pharmacies.

Dépôt à BULLE : Pharmacie GAVIN.

Marque déposée.



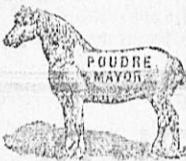
### POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

### POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.

Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, fab<sup>re</sup>, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.



### Halle de Gymnastique, Bulle.

Bureau 8 heures

Samedi 2 février 1907

Rideau 8 1/2 heures

## Séance de Gymnastique

organisée par la

### SECTION DE BULLE

avec le gracieux concours

de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DE BULLE

### Brillant programme gymnastique.

Ballet des Pierrots et Pierrettes — Chœurs, etc.

### Un Philanthrope malheureux

comédie bouffe en un acte

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.

Après la représentation, soirée dansante réservée aux membres passifs, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes.

On peut se procurer à l'avance des cartes de places réservées à l'Hôtel des Alpes.

### Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême

Samedi 2 et dimanche 3 février, à 8 heures

## Grandes Soirées de Bienfaisance

organisées par un groupe de jeunes gens et jeunes filles au profit du chauffage de l'église.

Comédies — Dialogues — Saynettes — Duos — Musique Opérettes — Chœurs mixtes — Pièces comiques — Tombola, etc.

Entrée, 1 fr. — Places réservées, 1 fr. 50, en vente au magasin Piotet.

Samedi 2 février, Représentation spéciale pour les enfants. Prix des places : 20 cent.

## CESSATION DE COMMERCE VINS

à 30, 40, 50 cent. le litre.

Rabais par 100 litres.

## J. Rinetti, Bulle.

Samedi 2 février

## CASSÉE

à l'auberge de la Croix-Blanche

à LA ROCHE.

Invitation cordiale.

Marie RAMUZ.

### VARICES

ULCÈRES - PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

### GUÉRISON ASSURÉE

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antivariq. 1.50 le pot.

Vente exclusive :

E. KORNHABER droguiste

diplômé

12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.

### A LOUER

2 jolis logements. — S'adresser à M Edouard SERMOUD, La Tour.

### UN PRODUIT QUI N'A PAS

### VOLÉ

sa réputation toujours grandissante c'est bien notre merveilleux

### BONBON DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges. En vente partout. contre rhumes, toux, catarrhes, etc. Goût agréable.



Déposé

[H238X

AVIS : Tout bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser. [105]

Vente en gros : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

## Engrais chimiques

PRIX RÉDUITS

Agence agricole

Aug. Barras, Bulle.

Maison placée sous le contrôle des stations fédérales d'essais agricoles

### Auberge.

A vendre dans un bon village des environs de Payerne, sur une route fréquentée, une auberge avec écuries, jardin et un peu de pré. [192][H20447L S'adresser au notaire PIDOUX, Payerne.

## Farine fourragère remoulage, son

(garanti pur blé)

tourteaux de sésame, Avoine, Maïs et Orge.

Importation directe.

Albert Bindschedler, Berne Commerce en gros Maison de contrôle.

## Vente de bois.

Ritzwald : Mercredi 6 février 1907 : 103 billons et 63 stères.

La mise aura lieu à l'auberge de Bellegarde, dès 1 1/2 heure après midi.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

### ON DEMANDE

pour une maison industrielle, un jeune homme libéré des écoles, comme apprenti de bureau.

Ecrire sous chiffres B. B. 1907, Poste restante, Bulle.

## Spécialité de Leckerlis DE BULLE

Marchandise de première qualité et toujours fraîche en boîte de 10 douzaines.

Ch. Messerli.

Prnneaux Bordeaux et Bosnie

Pommes évaporées

Pommes sèches

Poires sèches

Abricots évaporés

Pêches évaporées

Figues ouvertes et en boîtes

Raisin Malaga

Cerises sèches

Châtaignes sèches

Noisettes et Noix de dessert

Amandes en coques et cas-ées.

MAGASIN

Vve Louis TREYVAUD

Grand'rue 38, Bulle.

## Grandes représentations

données par la Société de chant

MORLON

Dimanches 27 janvier et 10 février

à 3 et à 8 heures.

Mardi 12 février, à 3 heures

### Le Bandit des Pyrénées

drame en 3 actes.

### Consultations gratuites

comédie en un acte.

Prix des places : 1 fr., et 80 cent.

### A VENDRE

quelques cents fagots nœuds de sapin et écorces, rendus à domicile si on le désire. S'adresser à M. GREMAUD, scieur, au Briet Vuadens.

### AVIS

A partir d'aujourd'hui on trouvera du veau et mouton 1<sup>re</sup> qualité à la Charcuterie DROUX, Bulle. Se recommande.

Samedi 2 février 1907

## CASSÉE

à la Pinte de Saussivue.

Invitation cordiale.

ROMANENS, tenancier.

### On engagerait

de suite quelques garçons émancipés des écoles. S'adresser dès le début. Se présenter aux Usines CAILLER, à Broc.

### A louer :

de suite un appartement de 3 pièces, cuisine, cave, bûcher, mansarde. S'adresser à l'Imprimerie de la Gruyère.



### ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.

PRIX : 0.65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

Vaulruz : Maurice Grivet, nég.

León Seydoux, nég.

Abeuve : Louis Joliet, nég.

Mms M. Awey, négte.

Bulle : Barbey-Nicollier, nég.

Louis Reuy, nég.

Charmey : M. Albinatti, nég.

Gruyères : Placide Jaquet, nég.

Montbovon : Louis Schmidt, nég.

Vuadens : Georges Sottaz, boulanger.

Broc : Henri Endrli, boulanger.

## CARNAVAL

Choix de costumes, masques, barbes et perruques,

chez A. LAVERRIÈRE, coiffeur, Maison Bernasconi, BULLE.

### MALAGA

en fûts d'origine de 16 litres à fr. 18.—, 20.— et 24.—.

Madère à fr. 24.— et 32.—, fûts compris.

Se recommande

Fr. RHES, à Bulle.

Et l'ho  
rrible pou  
pénétrait  
place, s'  
d'elle, le  
qu'elle é  
troublée  
ses. Que  
rait seule  
Alors,  
lerait ?  
gère ! No  
valait l'a  
Vers t  
Elle a do  
Comm  
celle. Ses  
maigreur  
pommett  
éclat sin  
Elle  
qu'elle n  
farouche  
et lorsqu  
roge un  
— Mo  
fants-As  
— C'  
Et l'ho  
Et, p  
un enfar  
yeux la  
Rue l  
Elle l  
noire, le  
Que c  
bre !...  
petits e  
Elle s  
et consi  
d'aller l  
cette m  
différen  
vée. Et  
Où sont  
maison  
mystéri  
sont de

Bureau du Journal.  
 eaux et Bosnie  
 porées  
 ches  
 ches  
 ta évaporés  
 es évaporées  
 gues ouvertes et en boîtes  
 in Malaga  
 a sèche-  
 es sèches  
 Noix de dessert  
 ques et cas-ées.  
 MAGASIN  
 is TREVVAUD  
 d'rué 38, Bulle.

représentations  
 la Société de chant  
 MORLON  
 27 janvier et 10 février  
 8 et à 8 heures.  
 2 février, à 3 heures  
 lit des Pyrénées  
 ame en 3 actes.  
 ations gratuites  
 édie en un acte.  
 es : 1 fr., et 50 cent.

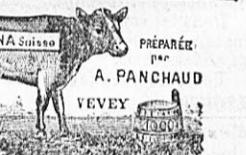
VENDRE  
 agots nords de sapin et  
 à domicile si on le désire.  
 I. GREMAUD, scieur, au

AVIS  
 aujourd'hui on trouvera du  
 ton 1<sup>re</sup> qualité à la  
 rie DROUX, Bulle.

2 février 1907  
 ASSÉE  
 de Saussivue.  
 diate.  
 ROMANENS, tenancier.

gagerait  
 es garçons émancipés  
 r-rien de déont. Se présen-  
 AILLER, à Broc.

louer :  
 artement de 3 pièces,  
 cher, mansarde.  
 rprimerie de la Gruyère.



POUR VEAUX  
 complet et bon marché rem-  
 onomie le lait naturel pour  
 ux, porcelots, agneaux, etc.  
 entimes le litre  
 5, 10, 25 ET 50 KIL.  
 0.65 LE KILOG.  
 ntrôle du Laboratoire Fédéral  
 rice Grivet, négt.,  
 Seydoux, négt.,  
 s Joliet, négt.,  
 M. Awey, négte.  
 ey-Nicollier, négt.,  
 s Remy, négt.  
 lbinatti, négt.  
 de Jaquet, négt.  
 e Schmidt, négt.  
 ge Sottaz, boulangér.  
 i Enderli, boulangér.

NAVAL  
 choix de costumes,  
 sques, barbes et

ERRIÈRE, coiffeur,  
 nasconi, BULLE.

LAGA  
 de 16 litres à fr. 18.—,  
 24.— et 32.—, fûts

RIBES, à Bulle.



## LES Enfants martyrs

PAR  
 JULES MARY.

Et l'horrible pensée de l'abandon, — plus horrible pour elle que le suicide, — vague, d'abord, pénétrait en son cerveau surexcité. Elle s'y faisait place, s'y logeait, y germait, étouffant, autour d'elle, les derniers raisonnements. Elle se disait qu'elle échappait à cette enfant. Sa pauvre tête troublée ne résisterait pas à d'aussi rudes secousses. Que ce fût la mort ou la folie, l'enfant resterait seule.

Alors, ce serait donc la Berlaude qui la recueillerait ? Toujours l'épouvante de la sinistre mégère ! Non, non, plutôt que la Berlaude, mieux valait l'abandon à l'Assistance publique !...

Vers trois heures de l'après-midi, elle se lève. Elle a dormi, depuis la veille, tout habillée.

Comme elle est faible sur ses jambes ! Elle chancelle. Ses genoux s'entrechoquent. Elle est d'une maigre à faire pitié. La peau est jaune. Les pommettes sont d'un rouge vif. Les yeux ont un éclat singulier. Ils semblent recéler une menace.

Elle enveloppe Bertine dans une jupe, pour qu'elle n'ait pas froid. Et elle sort, par les rues, farouche, courant presque. Elle s'en va, au hasard, et lorsqu'elle s'arrête, à bout de forces, elle interroge un passant :

— Monsieur, est-ce de ce côté l'hospice des Enfants-Assistés ?...

— C'est rue Denfert-Rochereau.

Et l'homme indique le chemin qu'il fallait prendre. Et, parce qu'il a deviné sous la jupe refermée, un enfant qu'on abandonne, il suit longtemps des yeux la jeune femme et fait un geste de colère.

Rue Denfert-Rochereau, 74 !... C'est là ! Elle la regarde avec des yeux effarés, la maison noire, la maison des angoisses.

Que de misères ont passé sous cette voûte sombre !... Que de mères qui sont entrées là avec leurs petits et qui sont ressorties les bras vides !...

Elle s'appuie, défaillante, contre un mur en face, et considère... Où trouvera-t-elle jamais le courage d'aller là ? Et, dans sa folie, elle s'étonne de voir cette maison ressembler aux autres. Elle la voudrait différente, isolée, loin de Paris, comme une réprouvée. Et elle prête aussi machinalement l'oreille... Où sont donc les enfants ? On n'entend rien... La maison des angoisses engloutit les petits êtres mystérieusement, et personne ne sait ce qu'ils sont devenus...

Non, elle n'osera jamais... C'est un crime... C'est un crime qu'elle commet pour en éviter un plus grand, un plus odieux, à jamais irréparable...

Elle entr'ouvre un peu le jupon sous lequel repose Bertine. La gentille figure apparaît très calme, toute rose... Elle va jeter cet ange à l'inconnu !

Une vieille dame, vêtue de deuil, à cheveux blancs, s'approche d'elle, la prend pour une mendicante et veut lui donner quelques sous.

— Merci, madame, dit Liette, nous n'avons plus besoin de rien.

La vieille dame, surprise, s'excuse et s'éloigne.

Une autre, toute jeune, un tout petit enfant dans ses bras, rôde devant l'hospice depuis quelques minutes. Liette l'a remarquée et observe son manège...

— C'est une mère, comme moi !  
 Ce que fera cette mère, Juliette le fera.

L'autre passe et repasse devant la voûte, observe, fait deux pas pour entrer, revient, suit la rue comme pour échapper à la tentation et s'arrête.

Tout à coup, en courant, elle se précipite dans l'hospice.

— Moi aussi, dit Juliette, moi aussi !

Et hébétée, irresponsable, pauvre être qui n'a plus de raison ni de volonté, elle traverse la rue, et s'engouffre sous la voûte. Un homme, debout sur le seuil d'une porte, n'attend pas la question terrible qu'elle voudrait lui poser mais dont les mots restent étranglés dans sa gorge.

D'un geste silencieux il indique un couloir.

Elle entre. Le hasard la pousse. La destinée fait son œuvre. Une infirmière est là, qui travaille, en petit bonnet blanc, en robe grise, en tablier blanc, en manchettes blanches.

Elle se lève, ouvre une porte vitrée et dit :

— Venez ! C'est pour un dépôt, n'est-ce pas ?  
 Liette incline la tête. Elle a voulu dire oui et ne l'a pu.

Un autre couloir étroit, très obscur sur lequel donnent plusieurs portes.

Une porte s'ouvre, poussée par l'infirmière.

— Entrez dans la salle d'attente. On vous appellera lorsque ce sera votre tour.

Elle entra. Il y avait là trois femmes, et elle reconnaît celle qui, tout à l'heure, rôdait devant l'hospice. Il y avait là, aussi, trois enfants en maillot.

Liette va se réfugier contre la fenêtre près du poêle... Elle jette un regard autour d'elle.

Rien. Une salle étroite, carrée, nue et très triste, aux murailles jaunes. La fenêtre prend sa lumière sur une cour. Dans le fond, une banquettes. Les mères sont assises là. Et, en face d'elle, une pan-

carte où elle lit, écrits en très gros caractères, l'inscription suivante :

« Toute personne qui présente un enfant en vue de l'abandonner est avertie que des questions vont lui être posées dans l'intérêt de l'enfant, mais qu'il lui est loisible de ne pas répondre ou de ne fournir qu'une partie des renseignements demandés. La production du bulletin de naissance n'est pas obligatoire. »

Dans cette pièce, un casier vert scellé au mur, et c'est tout. Deux portes. L'une est celle par laquelle Liette est entrée et communique avec le corridor. L'autre est la porte de la salle d'abandon.

Les femmes qui attendent sont silencieuses. Pas un mot. Elles ne se regardent même pas. Et les petits dorment, en leur maillot. Ils seront demain les frères et les sœurs de Bertine.

Elle serre contre son cœur sa fille qui vient de remuer. Un cri plaintif. C'est l'heure où elle lui donnait son lait. Elle a faim, la fillette. Mais elle est très douce ; après ce cri, il n'y en a pas d'autre. Seulement Bertine reste éveillée et regarde sa mère, entre les plis lourds de la jupe qui lui fait comme un capuchon. Dans sa fièvre, la mère s'imagine qu'il y a, au fond de ce regard, un reproche ; que la petite comprend son infortune, l'acte de désespoir que l'on va commettre sur elle. Elle a un sanglot bruyant :

— Ne m'accuse pas ! Ne m'accuse pas !

Elle s'affaisse sur le banc et pleure.

Elle est près d'une femme qui la regarde sans émotion. C'est une grosse fille en cheveux, aux joues rouges, qui paraît pleine de santé et dont la mise est propre. Elle dit d'une voix dolente, en hochant la tête :

— Il en faut du courage, n'est-ce pas ?

— Hélas !

Une autre se penche pour mieux voir Liette. C'est une blonde, maigre, avec des taches de rousseur, l'air vicieux et abruti des filles perdues des barrières parisiennes.

— Ne vous désolez pas, ma brave femme... Croyez-moi, on s'y fait !

Et, retirant d'un châle de laine noire un bébé qui était né depuis trois ou quatre jours seulement, elle ajoute, pour reconforter Juliette par son exemple :

— Tenez, moi, c'est le troisième !

Liette se dresse. De sa poitrine s'échappe une exclamation de pitié et d'horreur.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Je serais comme celle-là !

Bertine, pour la seconde fois, pousse un léger cri... Et toujours, dans sa fièvre, Liette croit entendre le reproche !

— Oui, tu es une mauvaise mère !... As-tu fait tout ce que tu as pu ?... Aux premières misères, tu t'es découragée... Tu fais bien de m'abandonner, puisque tu ne méritais pas les joies divines de la maternité heureuse que l'avenir te réservait peut-être !

Ses oreilles bourdonnent, ses tempes battent. Elle veut échapper à ce reproche. Elle se sauve. Elle quitte cette salle d'attente sinistre, et la voilà qui se retrouve dans la rue, toujours avec son enfant, et qui s'éloigne au plus vite de la maison des angoisses, poursuivie par le cri plaintif de sa fille, et entendant aussi la voix de la femme qui disait, enrôlée par toutes les débauches :

« Tenez ! moi, c'est le troisième ! »

Depuis une heure elle marche ainsi, au hasard, sans pensées et sans but. Elle n'aurait jamais cru qu'elle pourrait marcher si longtemps. Il est vrai que c'est sa vie qui se consume ainsi, dans ces heures d'anxiété mortelle.

Comment se retrouve-t-elle rue de la Parchemirie ? Pourquoi rentre-t-elle, machinale, dans la cour emplie d'immondices et sur laquelle déjà se répandent les premières ombres de la nuit ? Elle ne sait pas. Elle ne se rend pas compte. Elle ne raisonne rien.

Elle entre chez elle. L'enfant se plaint encore, puis se tait. Un reste de lait dans une tasse. Juliette emplit le biberon. La petite est calme. Elle se rendort. Liette la garde sur ses genoux...

Tout à coup la porte s'ouvre, une femme paraît.

Liette relève la tête. Malgré la nuit naissante elle reconnaît la Berlaude. Que vient-elle faire ? Elle a une figure qui essaie d'être souriante.

— Tout de même on ne voit pas clair chez vous !

Elle alluma une allumette en la frottant contre le mur et finit par trouver une chandelle.

Puis elle regarda Liette, immobile, avec surprise.

— Vous dormez ?

— Non, madame.

— Vous n'êtes pas heureuse, hein ?

— Non, c'est vrai. Que vous importe ?

— Ne vous fâchez pas. Je viens à votre secours.

— Vous !

— Moi, telle que vous me voyez.

Elle la considère avec épouvante. Cette femme lui fait horreur. Liette savait quel était le métier de la chiffonnière, de quoi elle vivait et de quelles cruautés elle se rendait coupable. La Berlaude n'avait de la femme que le nom. Elle était sans pitié et le prouvait souvent.

La Berlaude, un poing sur la hanche, examinait la pauvre.

— Ecoutez, dit-elle. J'ai compassion de vous et je veux vous sortir de la misère noire où vous êtes. Quand vous serez mieux portante, vous reprendrez votre travail comme vous l'entendez. Mais je vous aurai toujours rendu un fier service...

— De quoi s'agit-il ?

— Qu'est-ce qu'il vous faudrait pour vivre, pour faire vivre votre marmot ?... Environ deux francs par jour, hein ? avec les quinze francs de l'Assistance, vous seriez riche.

— Cela me suffirait, en effet.

— Eh bien, je viens vous les offrir, moi...

— Et quel travail me procurerez-vous ? Je suis si faible que mes doigts ne peuvent rien tenir. J'ai dû cesser, depuis quelque temps, tout travail pour madame Jasmin, la lingère.

— Aucune besogne. C'est ce qu'il y a de plus de chouette. Vous n'aurez qu'à vous croiser les bras.

— Je ne comprends pas, expliquez-vous.

— Faut-il que vous soyez gnolle pour ne pas comprendre. Vous avez une gentille fillette. On gagnerait de l'or à mendier avec c't'enfant-là sur les bras, auprès des églises. Prêtez-là-moi. On en

aura soin. Vous la retrouverez tous les soirs. Tous les matins, vous me la rendrez... Et je vous compterai quarante sous par jour... Et si ça réussit, j'augmente... Pendant ce temps-là, vous ne fichez rien. Vous restez couchée, vous mangez, vous buvez des drogues. Vous vous faites un estomac. Hein ? vous ne pensiez guère à cela. C'est le bonheur qui vous arrive sous la figure de cette bonne Berlaude !... Rien à faire qu'à boulotter, et des pépettes tous les jours... Est-ce convenu ?...

Les yeux fixes, Liette ne bougeait pas. Elle avait bien compris et serrait convulsivement Berthe.

— C'est oui ?

— Non, je ne puis !

— Voyons, dit la Berlaude maternellement, ne faites pas la mauvaise tête. Oh est le mal ? L'enfant ne souffrira pas. Je vous le promets. Du reste, ne serez-vous pas là pour veiller sur elle ? Faudra lui mettre d'autres nippes, voilà tout, parce que celles qu'elle a cachent trop son corps. Faut qu'on voie un peu de sa peau. Eh bien, et après ?... Il ne fait plus froid... Ça aguerrit les membres, le grand air... Les enfants des riches ont toujours les jambes nues... Pourquoi serait-il défendu aux pauvresses d'en faire autant avec leurs mômes ?... Tenez, dites oui... et ce sera trois francs... trois francs... je ne m'en dédis pas... la petite me plaît... une vraie fortune !

Liette se leva et murmura, sourdement :

— Allez-vous-en d'ici ! Allez-vous-en !

Et il y avait une si folle rage dans son regard que la Berlaude recula, interdite, et gagna la porte...

Là, elle s'arrêta, pourtant, et dit encore :

— Après réflexion, la belle, vous vous déciderez peut-être !

Et la Berlaude rentra chez elle.

Dans la chambre de Liette, le bout de chandelle arrivait à la fin et dansait ; la flamme voltigeait, se haussait, s'éteignait presque, pour revivre un instant. Et contre les murailles se culbutaient des cohortes de fantômes noirs.

Puis, tout à coup, l'obscurité se fit, très épaisse.

Et parce que de nouveau revenait dans sa tête l'idée du suicide, plus intense, plus importune que jamais ; parce qu'elle avait l'envie d'en finir, avec Bertine, mais parce qu'un reste de pitié vivait en elle pour l'enfant et que, dans sa pauvre raison dont les dernières étincelles s'éteignaient comme venait de s'éteindre la lumière dans sa chambre, elle se disait que c'était quand même un crime de tuer la fille, elle s'enfuit pour la seconde fois de son taudis.

Et la voici, comme tout à l'heure, errant devant l'hospice... La maison est plus sombre encore et d'aspect plus lugubre.

Mais Liette sait qu'on y exerce l'hospitalité la nuit aussi bien que le jour. A toute heure du jour, à toute heure de la nuit, les mères malheureuses et les mères coupables trouvent la maison ouverte et l'abandon est libre.

Elle sait qu'elle n'a qu'à rentrer là et à dire : « Prenez-moi mon enfant », pour qu'on le lui prenne. Elle sait que la discrétion la plus absolue est observée et qu'on ne cherchera pas à la connaître, et que si elle veut cacher son visage et ne rien montrer de ses traits, cela lui est permis.

Mais qu'importe, pour elle, ces précautions ! Elle n'est pas coupable ! Elle n'est que malheureuse ! Ah ! la plus malheureuse de toutes !... Elle n'a pas à rougir de ce qu'elle fait ; elle y est contrainte par les doigts d'airain de la misère ; elle y est contrainte aussi par ce fantôme de la folie qui la poursuit partout.

Elle sauve Bertine ! Advienne d'elle-même ce qui pourra !

Elle sait, du reste, également que, plus tard, si Dieu a pitié d'elle, calme son cerveau, lui rend ses forces et son courage, il lui sera permis de réclamer sa fille. L'administration la lui rendra, lors-

qu'on lui aura prouvé que l'enfant, désormais, sera à l'abri du besoin et retrouvera près de sa mère aide, conseils, exemples et protection.

Elle entre... Elle n'a plus besoin, maintenant, qu'on lui indique le chemin.

Elle passe en courant dans le corridor, et la voici dans la salle d'attente... Elle y est seule.

Mais dans la salle d'abandon une mère est encore devant le garde de nuit ; car on ne chôme pas, en la triste maison. Paris lui envoie tous les jours vingt à trente de ses enfants de la misère ! Vingt à trente mères défilent ainsi, cachant leur honte ou dérobant leurs larmes, dans la pièce nue où se tient une femme pendant le jour, remplacée par un homme depuis le soir jusqu'au lendemain matin.

Elle s'assied sur le banc où tout à l'heure l'horrible fille aux taches de rousseur lui a dit : « On s'y fait, allez ! Moi, c'est la troisième fois ! »

Mais elle n'est même plus tentée de regarder Bertine et de revenir en arrière. Elle n'a même plus la tête à elle, en ce moment-là.

La bouche entr'ouverte, les yeux agrandis et fixes, immobile, le buste affaissé et penché en avant, au-dessus du cher petit fardeau qu'elle porte dans ses bras, elle rêve... A quoi ?

A quoi rêvent les fous ?...

La porte s'ouvre. Une infirmière paraît :

— Si vous voulez entrer ? C'est votre tour.

Elle entre... La salle d'abandon ressemble à la salle d'attente. Une porte donne sur le même corridor par où, dans une porte, laissée béante, communique avec une pièce où apparaît un lit. C'est là que couche le garde de nuit, en attendant qu'on le réveille, à chaque fois que les mères entrent avec leurs petits...

Rien de plus que dans l'autre salle... si ce n'est un bureau sous la fenêtre, éclairé par un bec de gaz... Un poêle énorme surchauffe l'atmosphère...

Le garde vient de s'asseoir à son bureau et tire d'un carton quelques papiers. Il jette un regard sur la jeune femme. Il est habitué à toutes les misères. Dans les premiers temps il a plus d'une fois senti les larmes dans ses yeux, lorsque se passaient devant lui ces scènes navrantes, nouvelles alors. Depuis son cœur ne s'est pas endurci, mais il est devenu indifférent presque.

Il lui reste encore de la bonté, mais une bonté administrative ; la charité n'est pas morte en lui, mais il n'a plus qu'une charité paperassière. L'employé a remplacé l'homme...

Devant Juliette, sur le mur, la pancarte qu'elle a déjà lue dans la salle d'attente, et qui dit aux mères qu'elles sont libres de garder le silence à toutes les questions qui leur seront posées ; et une autre, près de la porte, en grosses lettres aussi, bien voyantes.

Et celle-ci dit :

« Les nouvelles des enfants déposés à l'hospice » sont données aux parents quatre fois par an, » aux époques ci-après : du 16 au 18 février, du 16 au 30 mai, du 16 au 30 août, du 16 au 30 novembre, avenues Victoria, n° 3.

L'employé a préparé des bulletins. D'un côté sont les innombrables questions qu'il est obligé de poser, inutiles et fatigantes ; de l'autre côté, une colonne en blanc où il inscrit les réponses.

— Asseyez-vous, madame, dit-il.

Liette obéit, tombe sur une chaise tout près du bureau.

Et l'interrogatoire pénible — qui éloigne certainement bien des mères et peut-être la cause indirecte de bien des infanticides — commence pour la jeune femme.

— Vous avez pris connaissance de cet avis ? dit l'employé en montrant la pancarte pendue au mur.

Elle fait signe qu'elle l'a lu.

— Vous êtes donc libre de vous taire.

Elle murmura, d'une voix fort basse, éteinte,

mourante :

— Je re  
— Bien  
— Une  
— Ses  
— Albe  
— Le l  
— Elle  
décembre  
— A qu  
— A la  
— Est-  
— Non  
d'un an, a  
— Où  
— A la  
— Vot  
— Oui,  
La pre  
L'employ  
amenaien  
ces motifs  
cès-verba  
l'incondui  
la misère  
qui se dé  
qu'elle av  
Et par  
avait à ch  
paules qu  
— C'es  
plante là  
ai vu de  
Mais la  
comme l  
fleur de p  
tout ce q  
Il essay  
d'étoffe n  
gles, la tr  
le geste d  
superbe,  
Et il re  
— Cor  
mariée ?  
vait-il ab  
fession, c  
mari ? Ep  
l'arrivée  
elle venu  
hébété p  
sottes, si  
gnages ou  
à l'appui  
elle était  
meubles !  
de son loy  
tion de se  
départem  
lait pas,  
Elle ré  
répondait  
plus parc  
temps, et  
Mais c  
paperasse  
Il dema  
sources e  
Il dema  
mère !...  
il la pria  
plice et r  
lieu et la  
donner les  
Il lui d  
que cette  
Et il e  
d'une écr  
les majus  
favori, et

l'enfant, désormais, sera  
ouvera près de sa mère  
protection.

plus besoin, maintenant,  
n.

dans le corridor, et la  
e... Elle y est seule.

ndon une mère est en-  
nuit ; car on ne chôme

Paris lui envoie tous les  
s enfants de la misère !

ent ainsi, cachant leur  
rmes, dans la pièce nue

dant le jour, remplacée  
ir jusqu'au lendemain

où tout à l'heure l'hor-  
usseur lui a dit : « On

troisième fois ! »

us tentée de regarder  
arrière. Elle n'a même

oment-là.

les yeux agrandis et  
affaîssé et penché en

petit fardeau qu'elle  
ve... A quoi ?

firmière paraît :

? C'est votre tour.

abandon ressemble à la

bonne sur le même cor-  
e, laissée béante, com-

apparaît un lit. C'est  
uit, en attendant qu'on

ue les mères entrent

autre salle... si ce n'est

éclairé par un bec de

chauffe l'atmosphère...  
soir à son bureau et

apiers. Il jette un re-  
Il est habitué à toutes

niers temps il a plus  
dans ses yeux, lorsque

scènes navrantes, nou-  
ur ne s'est pas endurci,

at presque.

onté, mais une bonté  
est pas morte en lui,

charité paperassière.  
me...

ur, la pancarte qu'elle  
tente, et qui dit aux

de garder le silence à  
r seront posées ; et

n grosses lettres aussi,

ts déposés à l'hospice  
s quatre fois par an,

16 au 18 février, du  
30 août, du 16 au 30

ia, n° 3.

s bulletins. D'un côté  
ons qu'il est obligé de

; de l'autre côté, une  
t les réponses.

, dit-il.

ne chaise tout près du

— qui éloigne cer-  
et peut-être la cause

icides — commence

naissance de cet avis ?  
pancarte pendue au

u.

e vous taire.

fort basse, éteinte,

mourante:

— Je répondrai. Je n'ai rien à cacher...

— Bien. Quel est le sexe de votre enfant ?

— Une fille.

— Ses nom et prénoms ?

— Albertine Larnaudet.

— Le lieu et la date de la naissance ?

— Elle est née à Paris, il y quatre mois, le 5 décembre 1872.

— A quelle mairie a-t-elle été inscrite ?

— A la mairie du cinquième arrondissement.

— Est-ce une enfant naturelle ?

— Non, monsieur, je suis mariée depuis plus d'un an, au commencement de l'année dernière !..

— Où êtes-vous accouchée ?

— A la clinique de la rue d'Assas.

— Votre enfant est catholique ?

— Oui, monsieur, elle a été baptisée.

La première partie du bulletin était remplie. L'employé fit détailler par Juliette les motifs qui amenaient l'abandon de son enfant. Il consignait ces motifs en quelques notes rapides sur son procès-verbal. Cette fois, ce n'était ni la honte, ni l'inconduite qui comparaissaient devant lui. C'était la misère aux prises avec la maladie ; la misère qui se débattait, impuissante ; la misère dans ce qu'elle avait de plus navrant.

Et par un tic qui lui semblait particulier, il avait à chaque instant de petits haussements d'épaules qui disaient clairement :

— C'est cela ! Encore l'histoire de l'homme qui plante là sa femme pour aller faire la noce !... J'en ai vu de ces histoires-là ! Pauvre petite !..

Mais la pitié était passée dans ses habitudes comme le reste. Ce n'était plus que de la pitié à fleur de peau. Et le haussement d'épaules était tout ce qu'il en restait.

Il essuya soigneusement sa plume sur un carré d'étoffe noire, en enleva un fil, entre les deux ongles, la trempa dans l'encre, fit deux ou trois fois le geste de l'homme qui va tracer une majuscule superbe, à grande envolée.

Et il reprit son interrogatoire :

— Comment s'appelait-elle ? Où s'était-elle mariée ? Depuis combien de temps son mari l'avait-il abandonnée ? Les nom, prénoms, âge, profession, date de naissance et domicile actuel du mari ? Époque précise, motifs et circonstances de l'arrivée de Juliette à Paris ? Dans quel but était-elle venue ? Il lui demanda à la pauvre femme, hébétée par tant de questions oiseuses, cruelles, sottises, si elle avait des papiers, des lettres, témoignages ou justifications qu'elle pourrait produire à l'appui de ce qu'elle répondait !.. Il demanda si elle était logée en garni ou si elle était dans ses meubles !.. Il lui demanda quel était le montant de son loyer !.. Il lui demanda si elle avait l'intention de se fixer définitivement à Paris ou dans le département de la Seine !.. Et, si elle ne le voulait pas, il lui demanda où elle comptait aller.

Elle répondait, brisée, anéantie, affolée... Elle répondait les yeux secs, enflammés, ne pleurant plus parce qu'elle avait trop pleuré... depuis longtemps, et parce qu'elle n'avait plus de larmes...

Mais ce n'était pas fini... L'homme fidèle à ses paperasses, interrogeait toujours.

Il demandait à Juliette quelles étaient ses ressources et quelles étaient ses charges !..

Il demandait si elle avait encore son père et sa mère !.. Et, puisqu'elle disait qu'ils étaient morts, il la pria — mettant de la variété dans son supplice et raffinant ses tortures — de lui indiquer le lieu et la date du décès !.. Et il la pria aussi de lui donner les noms et prénoms de son père et de sa mère.

Il lui demandait si elle avait eu d'autres enfants que cette petite Bertine qu'elle délaissait !

Et il écrivait toujours. Il écrivait sans cesse d'une écriture régulière et moulée, arrondissant les majuscules d'un geste large, qui était son geste favori, et dessinant sur chacune de petites arabes-

ques à chaque alinéa, pour que le coup d'œil fut plus joli.

Juliette regardait tout cela sans rien comprendre. Pourquoi lui faisait-on tant de questions ? Elle ne le savait pas.

Elle était horriblement malheureuse. Elle venait pour abandonner sa fille. Pourquoi ne la lui prenait-on pas, tout simplement, et puisqu'elle avait le droit de se taire à toutes ces questions, pourquoi les lui poser ?

Bertine était éveillée, mais se tenait tranquille, les yeux ouverts. Elle semblait écouter ces choses qui l'intéressaient, qui étaient si redoutables pour elle, puisque c'était de sa vie future qu'il s'agissait... On allait la prendre dans les bras de sa mère pour la jeter sans protection à tous les hasards de la vie... Il y aurait des dangers à chaque tournant de routes, et personne ne les lui montrerait !..

Elle était encore, aujourd'hui, pour quelques minutes, la fille de Liette, la jolie et tendre Liette ; elle ne sera plus tout à l'heure, avec son collier au cou, signe d'abandon et d'esclavage, que l'enfant de l'hospice...

Juliette murmura, l'embrassant, ce seul mot qu'elle trouvait :

— Ce n'est pas ma faute, chérie, ce n'est pas ma faute !

L'employé disait :

— Vous vous êtes adressée à l'Assistance publique pour en solliciter des secours et élever votre enfant ?..

— Oui, monsieur, ce secours a été de vingt-cinq francs d'abord, de quinze francs après un mois... Et je n'ai pas pu... non... je n'ai pas pu... Ce n'était pas assez...

Et, obstinée dans son idée fixe :

— Ce n'est pas ma faute ! ce n'est pas ma faute ! va, ma chérie !

— Vous a-t-on dit que l'admission de votre enfant à l'hospice des assistés ne constitue pas un placement temporaire, mais qu'il s'agit d'un abandon, d'un abandon véritable ?

— On me l'a dit... Il y avait tant de gens autour de moi pour me renseigner.

— Connaissez-vous les conséquences de cet abandon ?

— Les conséquences ?.. Je ne sais...

— Il est de mon devoir de vous les faire connaître. Vous ignorez absolument dans quel pays, dans quel endroit votre fille sera placée en nourrice... Vous n'aurez avec elle aucune communication.

Et, désignant l'écrêteau suspendu à sa gauche :

— Il ne vous sera donné des nouvelles de votre enfant que tous les trois mois seulement... Et à toutes les questions que vous pourrez poser, quelles que soient vos instances, quelles que soient vos raisons, vos supplications, on vous répondra seulement : « Elle existe ! » ou « Elle est morte ! »

Elle frissonna, serra Bertine plus fort contre son cœur, mais ne dit mot.

L'homme avait, enfin ! terminé son interrogatoire.

Il avait épuisé les questions douloureuses du papier jaune étalé devant lui.

Il se tut, recopiant son procès-verbal, pour qu'il existât un double.

Comme c'était long ! Pourquoi tant de choses !.. Si elle était venue là, c'est quelle était bien décidée à tout... Que de papiers à remplir !.. N'était-ce pas souffrir dix fois le supplice de cet abandon que de voir ainsi s'éterniser tant de formalités administratives !..

Le procès-verbal est rempli... Le gardien de nuit sonne une infirmière. Une jeune femme, qui se tient debout dans la salle d'attente, entre aussitôt. Elle sait bien ce qu'il faut qu'elle fasse. C'est l'heure terrible de l'abandon.

L'infirmière prend Bertine et, s'asseyant, la dépose sur ses genoux. Elle lui passe au cou un col-

lier rouge fait de petites olives en os, et dont les deux bouts sont reliés à un anneau auquel on accroche une médaille. Cette médaille porte le numéro du dépôt.

L'employé reporta le numéro sur un registre unique où tous les enfants qui entrent à l'hospice sont inscrits au fur et à mesure de leur arrivée.

Et pendant que l'infirmière procédait ainsi, l'employé établissait un parchemin où figuraient les nom et prénoms de Bertine, son âge, la date et le numéro de sa réception. Et ce parchemin, l'infirmière l'attachait aussitôt au maillot de l'enfant.

Liette regardait toutes ces choses, silencieusement, et devant tous ces détails, elle disait :

— Pourquoi ? Pourquoi ?

— Afin qu'on ne puisse pas la confondre avec une autre, dit l'infirmière... car vous viendrez plus tard nous la redemander, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui... plus tard ! Oh ! oui, oh ! oui...

L'employé lui tendit une plume :

— Voulez-vous signer le procès-verbal de dépôt ?

— Ah ! il faut que je signe...

— Si vous y consentez... Vous n'y êtes pas obligée...

— Donnez, monsieur !

Elle prend la plume. Sa main tremble horriblement. Elle pose les doigts sur la feuille de papier, mais le tremblement est si fort qu'elle ne peut signer...

Elle trace quelques lettres informes. Elle a écrit : Juliette Larnaudet, mais ces deux noms sont à peine lisibles... et la plume s'échappe de ses mains.

— Si vous désirez embrasser votre enfant une dernière fois ? dit doucement l'infirmière, debout.

Et elle lui tendit Bertine qui a toujours les yeux ouverts et regarde avec une sorte de frayeur cette femme qui n'est pas sa mère et qu'elle ne connaît pas...

— Vous l'emportez ?

— Oui.

— Et je ne la verrai plus ?

— On vous l'a dit : Jamais !

— Alors donnez-la-moi...

Elle reprend Bertine, la place sur le banc, contre le mur. Elle s'agenouille devant elle... Pendant longtemps, très longtemps, elle ne dit rien. Elle ne pleure pas. Seulement son corps est secoué de frissons brusques, de soubresauts.

Elle parle très bas à sa fille :

— Mon enfant, je me sens bien faible, bien malade... Je sens aussi que je n'ai plus toute ma raison... Je ne sais pas ce qu'il adviendra de moi tout à l'heure... Je vais mourir, sans doute, et je suis heureuse d'avoir eu jusqu'au bout assez de forces pour t'apporter ici... Je voudrais me faire comprendre de toi, hélas ! mais tu ne me comprendras pas. J'aurais voulu te dire que je ne suis pas coupable et que je t'ai adoré de tout mon cœur et que ma chair saigne de t'abandonner.

Je voudrais que plus tard, s'il m'arrive malheur, si je ne suis plus là, pour te reprendre à l'hospice, lorsque tu auras grandi, lorsque tu sauras réfléchir, je voudrais que tu te dises que ta mère était une honnête femme... Il ne faut pas que tu aies sur elle une mauvaise pensée, parce qu'elle ne la mérite pas, et ce serait bien injuste !.. Je voudrais être certaine que ton cœur se fondera et que des larmes mouilleront tes yeux lorsque tu penses à ta mère ! Je voudrais que quelqu'un se trouve là pour te dire combien j'ai souffert !.. Hélas ! tu seras seule, ma pauvre enfant, ma pauvre Bertine chérie !..

(A suivre.)

## Première affaire

A la suite d'une rencontre à l'épée entre hommes de lettres, rencontre retentissante, dont le résultat avait été tragique, la conversation roulait

sur le duel. Chacun posait cette éternelle question : Doit-on se battre ou ne pas se battre en duel ? et rééditait tous les lieux communs rabâchés sur ce sujet, lorsqu'un vieux général, en retraite depuis quelques années, prit la parole.

— Ce qu'il y a de mauvais dans le duel, dit-il, c'est l'abus que l'on en fait : deux hommes ne devraient croiser le fer que pour laver une offense qui en vaut la peine. Tout duel survenu à la suite d'un motif futile est ridicule, et lorsqu'il a une issue tragique, odieux : on ne tue pas un homme parce qu'il vous a marché sur le pied. J'ai d'autant plus le droit de blâmer ces sortes d'affaires que, dans ma jeunesse, j'ai été querelleur et ferailleux.

L'issue tragique de mon premier duel aurait dû me guérir, un duel où le comique se mêla au drame. J'avais quitté Saint-Cyr, passé un an à Saumur, et j'étais sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique alors en garnison à Bône. J'étais le plus heureux des hommes, j'adorais mon métier, je ne voyais rien au-dessus de la carrière des armes et je professais pour les civils le plus profond dédain.

En Algérie, à cette époque, les militaires ne fréquentaient que les fonctionnaires ; j'allais chez le sous-préfet, le baron d'O., qui donnait de fréquentes soirées. C'est à une de ces soirées que je tombai amoureux d'une délicieuse jeune fille, Blanche de M., une blonde gracieuse, fille d'un trésorier-payeur en retraite.

Vingt-deux ans et sous-lieutenant, j'étais convaincu qu'aucune femme ne pouvait me résister. Je fis une cour assidue à la jeune fille ; elle répondit plus que froidement à mes avances, et grand fut mon étonnement, lorsque j'appris qu'elle me préférait un jeune homme pâle, timide, l'air d'une fille, qu'un rien faisait rougir, employé quelque part, un civil, quoi !

Je sais bien que tous les goûts sont dans la nature, mais cela me paraissait monstrueux. C'était un petit fonctionnaire, un apprenti receveur de l'enregistrement ou quelque chose comme cela, un monsieur qui grattait du papier derrière un grillage. Qu'elle m'eût préféré un lieutenant, un capitaine, un autre militaire enfin, cela m'eût paru tout naturel, mais un civil ! C'était à ne pas le croire !

Mon rival ne paraissait pas solide, il était chétif, avait une figure de papier mâché. Les dames le trouvaient distingué ; moi, je le trouvais franchement laid et indigne de devenir le mari de la ravissante blonde.

Il l'a épousée ; il m'a rendu un fier service ! Je les ai retrouvés depuis : Ah ! le malheureux ! La blonde jeune fille avait un caractère ; elle le menait, et elle... je ne vous en dit pas plus long !

Je lui ai encore de la reconnaissance ; mais à cette époque, je le détestais cordialement et je cherchais toutes les occasions de lui montrer mon antipathie. Très doux, le sourire aux lèvres, il ne répondait à mes avanies que par des politesses.

Cela me mettait hors de moi !

Je cherchais une querelle.

Un jour que nous nous trouvions en visite dans une maison où nous étions reçus, il posa son chapeau sur un fauteuil ; je m'assis dessus.

Il s'en aperçut au moment de se retirer.

— Pardon, monsieur, me dit-il de sa voix douce, j'avais déposé ma coiffure sur ce meuble.

— C'est vrai, dis-je en me levant ; il me semblait aussi que j'étais assis sur quelque chose.

Je ne m'excusai pas autrement, ce fut lui qui s'excusa.

— Oh ! monsieur, me dit-il en souriant, le mal n'est pas grand, ce n'est qu'un chapeau de perdu.

J'étais honteux de ma grossièreté, mais mademoiselle de M. était si jolie.

A quelque temps de là, le sous-préfet donna une soirée ; Blanche de M. s'y trouvait ainsi que le fonctionnaire qui, définitivement accepté par les

parents, était le fiancé. Il affichait son bonheur, ne quittait pas la jeune fille, l'accaparait. Jamais il ne m'avait autant déplu ! Plusieurs fois je le bousculai ; il n'y prit pas garde. Pendant une mazurka, je lui marchai vigoureusement sur le pied.

Il s'arrêta et tout pâle :

— Oh ! monsieur, me dit-il de sa voix la plus douce, comme vous m'avez fait mal !

Je dus m'excuser, mais j'enrageais !

— Ah ! ça, me disais-je, il ne comprend donc rien, ce petit jeune homme ; faudra-t-il que je lui jette mon gant à la figure pour le décider ?

Aujourd'hui, je rougis de ma conduite ; à 22 ans, un sous-lieutenant amoureux ne raisonne pas.

J'avais résolu de le provoquer.

L'orchestre joua une valse ; j'avais retenu mademoiselle de M. ; son fiancé dansait avec la sous-préfète. En valsant, je manœuvrai de façon à me rapprocher de lui ; quand je fus à sa hauteur, je lui tendis la jambe, il s'allongea sur le parquet et faillit entraîner la sous-préfète dans sa chute.

Tous les valseurs s'arrêtèrent.

Mon rival se releva, le nez écorché, le pantalon déchiré.

— Maladroit ! s'écria-t-il.

Enfin il se fâchait !

— Maladroit vous-même ! lui répondis-je ; on ne se jette pas sottement dans les jambes des gens.

— Monsieur...

Baissant la voix, j'ajoutai :

— Nous nous expliquerons demain, monsieur ; vous me rendrez raison de votre insulte.

Il pâlit et ne répondit pas.

Le lendemain, je demandai au colonel l'autorisation de me battre ; je réunis deux témoins, deux camarades, les lieutenants Bardou et Akermann, de vieux officiers de l'armée d'Afrique, types disparus aujourd'hui, auxquels je cachai le véritable motif de ma provocation et je les envoyai au jeune homme pâle en leur recommandant de ne pas arranger l'affaire.

Une rencontre à l'épée fut décidée.

Elle eut lieu à cinq heures du matin, au bord de la mer.

Quand j'arrivai, mon adversaire m'attendait avec ses témoins, des bonshommes engoncés dans leurs redingotes ; le pauvre garçon était verdâtre.

Nous nous mimes en garde, il tremblait comme une feuille ; quant à moi, toute ma colère était tombée, je me reprochais mon attitude provocatrice. La frayeur qu'il montrait avait achevé de me désarmer. Après tout, ce n'était pas son métier de se battre ; il n'avait sans doute jamais touché à une épée de sa vie et son émotion était bien naturelle.

Je l'attaquai doucement. Au premier choc du fer, effrayé, il rompit ; je m'avançai sans hâte, il recula et entra dans l'eau ; je le poursuivis, cherchant à le toucher légèrement afin d'en finir au plus vite, sentant combien ce duel devenait grotesque. Impossible de l'atteindre, il rompait toujours.

Nous avions de l'eau jusqu'au genou.

Diable ! pensai-je, si cela continue, nous allons nous noyer !

Je me fendis.

— Monsieur, me dit-il, je vous en prie, ne me tuez pas.

Je n'en avais guère envie !

— Tendez le bras, lui dis-je.

Il obéit en tremblant.

J'effleurai sa main de la pointe de mon épée, une goutte de sang sortit, l'honneur était satisfait. Il était temps ! j'avais de l'eau jusqu'aux cuisses, les vagues allaient nous enlever.

Nous rejoignîmes nos témoins ; je revêtais mon dolman, quand, à ma grande surprise, un des répondants de mon adversaire vint à moi.

— Monsieur, me dit-il, je suis tellement honteux et indigné de la lâcheté de notre camarade que je veux me battre à sa place !

— Cela ne serait pas très correct, lui dis-je.

— Peu importe ! Ce duel a été ridicule ; je veux lui montrer comment on se comporte sur le terrain !

Il avait enlevé son habit.

— Monsieur, lui dis-je, je ne sais si cela peut se faire ; je vais consulter mes témoins.

— Un officier français ne refuse pas un duel, et quand je devrais vous y forcer...

— Quand pensez-vous ? demandai-je à mes témoins.

— Il y a un inconvénient, dit Bardou, c'est que tu n'as l'autorisation que pour un.

— Bah ! dis-je, celui-là passera par dessus le marché, je ne peux guère agir autrement.

— Tu ferais mieux de recommencer avec l'autre, observa Akermann, qui avait un fort accent alsacien ; avec celui-là, tû le beux.

— Ne parlons plus de l'autre, dis-je.

— Enfin, voilà, tu n'as l'autorisation que pour un, reprit Bardou.

Pendant ce colloque, le témoin qui m'avait provoqué se promenait le long de la grève, en montrant les signes de la plus vive impatience. C'était un petit homme sanguin, rageur ; il s'était emparé de l'épée de mon adversaire, il m'attendait.

— Aussi bien, dis-je, le premier duel ne compte pas ; je me risque : adienne que pourra !

Je retirai mon dolman et m'avançant vers le petit homme :

— Monsieur, lui dis-je, je suis à votre disposition.

Cette fois, cela était sérieux ; il était crâne le petit civil ! il y allait de bon cœur. Il m'attaquai avec furie et ne reculait pas d'une semelle. Je m'évertuais à parer les coups qu'il me portait ; je ne lui voulais aucun mal, au contraire, il m'était très sympathique. En adversaire inexpérimenté, il se découvrait constamment, rien ne m'eût été plus facile de profiter de sa maladresse ; je parais toujours, attendant une occasion pour le blesser légèrement ; tout à coup, comme il s'était trop rapproché, je tendis le bras pour l'éloigner, à ce moment, il se jeta sur moi si malheureusement qu'il s'enferra et mon épée disparut dans sa poitrine.

Je la retirai vivement ; un flot de sang jaillit de la plaie et il s'affaissa sur la grève.

Nous nous précipitâmes sur lui ; le docteur qui nous avait accompagnés le prit dans ses bras.

— Il est mort ! dit-il.

J'étais consterné.

Était-ce possible ; j'avais tué ce brave petit civil ?

— Oh ! mon Dieu ! s'écria l'autre témoin, comment annoncer cela à sa femme et à ses enfants.

Le maudit duel ! Je vous jure que je n'ai jamais éprouvé émotion plus poignante.

Je remontai avec mes témoins dans la voiture qui nous avait amenés.

— Cela va faire une histoire, dit Bardou qui rompit le premier le silence ; tu n'avais l'autorisation que pour un.

— Oui, dit Akermann, si tu avais tué le premier, il n'y avait rien à tirer.

— Ce n'est pas le premier que j'ai tué, dis-je, hélas ! c'est l'autre.

— Il était crâne, celui-là, dit Bardou ; c'est dommage.

C'est le premier qu'il fallait tuer, répéta Akermann.

Je rentrai chez moi, très ennuyé, pendant que mes témoins allaient rendre compte de ce qui s'était passé au colonel.

Le colonel m'envoya quinze jours d'arrêt avec le motif suivant : « Pour avoir tué un civil et duel sans en avoir auparavant demandé l'autorisation ».

Le général me fit appeler et m'augmenta de quinze jours en me disant sévèrement :

« Cela vous apprendra ! »

EUGÈNE FOURRIER.

ÉDITEURS : GLASSON FRÈRES, BULLI



ABONNÉ

Suisse . . .

Étranger . . .

payable

Prix du num.

On s'abonne

bureaux